

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIERE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux : 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 1. — Février-Mars 1925

SOMMAIRE :

Réunions du mois

I. Association des Anciennes Elèves

- 1° *Assemblée générale et thé d'adieu en l'honneur de Mlle Lucie Bévillon.*
- 2° *Réunion du Conseil du 12 février.*
- 3° *Examens.*
- 4° *Nouveaux membres de l'Association.*
- 5° *Mariages, naissances, décès.*
- 6° *Fondation en souvenir de Berthe Milliard.*
- 7° *Bibliothèque.*

II. Société de Bienfaisance

- 1° *Assemblée générale. Réunions de janvier et de février.*
- 2° *Cercle amical.*

III. Notes et Informations

- 1° *Enquête sur la condition et les aspirations des jeunes filles d'aujourd'hui.*
- 2° *L'imprimerie Braille du Lycée Molière.*
- 3° *Coopérative de travail des étudiants.*
- 4° *Fédération Internationale des femmes diplômées des Universités.*
- 5° *Entr'aide des femmes françaises. — Enseignement de la puériculture.*
- 6° *Maison de repos sur la Côte d'Azur pour enfants délicats.*
- 7° *A propos des poèmes de Madeleine Michel-Briand*

Réunions du Mois

Le *Bal de l'Association* aura lieu le **Samedi 28 mars**, à **9 h. 1/2**, Salle Victor-Hugo, 46 bis, rue St-Didier. — Entrée 10 francs. On trouve des cartes : au Lycée, 71, rue du Ranelagh, chez Mlle H. Weil, présidente, 2, rue de la Muette, Auteuil, 19-10, chez Mlle A. Chalufour, 1, place des Ecoles, Boulogne-sur-Seine, Boulogne, 2-83.



En raison des vacances de Pâques, il n'y aura pas de réunion de bienfaisance en avril.

Jeudi 14 mai, à 5 h., réunion de bienfaisance.

Dimanche 19 avril, à 2 h., Réunion du Cercle amical.

Dimanche 17 mai, à 2 h., Fête annuelle du Cercle.



La *Fête du Lycée* est fixée au **Dimanche 7 juin**.



1. Association des Anciennes Elèves

Assemblée générale et thé d'adieu

en l'honneur de **Mlle Lucie Bérillon**, professeur
honoraire au Lycée

Comme chaque année, notre Assemblée générale s'est réunie le dernier jeudi de janvier.

Nous avons constaté avec plaisir que le nombre des sociétaires présentes était plus du double de celui de l'an passé, et nous remercions celles de nos camarades empêchées ou éloignées de Paris, qui ont bien voulu nous envoyer leur vote et marquer ainsi l'intérêt qu'elles prennent à l'Association.

Nous avons eu la joie de retrouver la plupart de nos professeurs, membres honoraires de l'A., dont quelques-unes même, telles que Mlle Pommier, Mme Mallet, Mlles A. Bérillon, Dreui-

lles, ont déjà quitté le Lycée depuis plusieurs années et qui étaient venues se joindre à nous pour dire au revoir à Mlle L. Bérillon.

Quelques aspirantes aussi étaient là, prenant contact avec leurs anciennes et s'initiant à la vie de l'Association en attendant de pouvoir y participer tout à fait activement.

L'Assemblée générale s'est ouverte à 2 h. 1/2, sous la présidence d'honneur de Mme la Directrice, bientôt rejointe par Mme Thirion, directrice honoraire et la présidence de Mlle Hélène Weil.

Mlles L. Bouteille, A. Chalufour, Mmes A. Delzant, M. Jeangirard, Kocchlin, Piat, Mlles G. Belot, Feist, H. Hécart, G. Kopp, G. Maury, S. Picard, membres du Conseil, étaient présentes.

Mlle M. Romand, absente de Paris et Mlle H. Burgaz avaient exprimé leurs regrets de ne pouvoir se joindre à leurs compagnes.

Mlle H. Weil expose la situation morale et matérielle de l'Association.

MADAME LA DIRECTRICE, MESDAMES, CHÈRES AMIES,

Voici la deuxième fois que je suis appelée à faire devant vous l'examen de conscience de notre Association. Cette année fut-elle meilleure que la précédente ? Nous pouvons répondre oui dans une certaine mesure, les nouvelles « associées » étant plus nombreuses qu'en 1923 : 25 aspirantes au lieu de 9 : Anne-Marie Baudin, Marguerite Bernard, Denise Bloch, Fernande Besançon, Marguerite Debenais, Paule Dupuy, Denise Labour, Jacqueline Lagard, Hylda Nataf, Marguerite Reboul, Arlette Tuillier, Paule Delaplanche, Denise Mesnaché, Marguerite Milon, Andrée Blomme, Germaine Dol, Odette Kastler, Elisabeth et Paule Lafargue, Georgette Mariani, Madeleine Rengniez, Liliane Ruyters, Jacqueline Scialom, Odile Thisse, Jeanne-Marie Laurent ; 24 sociétaires au lieu de 22 : Henriette Tangy, Colette Duquesnel, Léontine Lemaire, Jeanne Schumann, Annette Amadiou, Colette Audry, Geneviève Bourgouin, Andrée Maire, Yvonne Ceccaldi, Jacqueline Mady, Hélène Dol, Françoise George, Simone Bouin, Madeleine Lévy, Paulette Félix, Germaine de Fourcauld, Marcelle Boirin, Roselyne Boulanger, Suzanne Chalufour, Simone Dubief, Jacqueline Dupont, Simone Henry, Marguerite Dornier, Paule Duret ; les sociétaires perpétuels ne sont que 3 au lieu de 4 : Jacqueline Devin, Denise Jalabert, Aline Plantivaud. Nous souhaitons la bienvenue à toutes et nous souhaitons aussi que 1925 nous amène encore

plus d'inscriptions. A ce propos, nous avons fait imprimer des bulletins d'adhésion destinés aux aspirantes comme aux anciennes, que l'on peut se procurer chez Mme la Directrice. Nous ne constatons pas le même progrès s'il s'agit des cotisations : 262 au lieu de 290 l'an dernier. Ce n'est pas beaucoup.

Songez que ces cotisations sont nos seules ressources fixes, que grâce à elles nous pouvons donner deux bourses, par conséquent aider deux compagnes qui sans cela verraient leur carrière compromise. La bourse d'étude a été attribuée à la même élève que l'an dernier qui m'écrivit ceci : « Je vous prie, Mademoiselle, de croire à mes sentiments reconnaissants, et je tiens à vous assurer que je considère cette bourse plutôt comme une avance que comme un don et que mon intention est dans la suite, si l'avenir me sourit un peu, d'aider à mon tour celles qui viendront après moi. » Ces quelques lignes dispensent de tout commentaire. La bourse de l'A., devenue disponible cette année, la titulaire ayant heureusement terminé ses études et n'ayant plus besoin de notre aide, est donnée à une de nos jeunes compagnes dont la maman est elle-même ancienne élève du Lycée. Mme la Directrice nous l'a chaudement recommandée, son intelligence et son aptitude au travail étant tout à fait supérieures. Souhaitons pour elle qu'elle tienne ce qu'elle promet.

Vous savez que l'Association a aussi ses prix dont les lauréates cette année, sont :

Dans l'enseignement secondaire

Prix Henriette Stoude : Jacqueline Scialom.

Prix Marie Dugard : Jacqueline Mady.

Dans l'enseignement préparatoire

Prix Henriette Stoude : Geneviève Bobin.

Prix Solange Karpelès : Denise Poëckes.

Un prix exceptionnel de bonne conduite a été attribué à Hélène Dol, élève de philosophie.

Je vous ai dit tout à l'heure que les cotisations étaient nos seules ressources régulières. Heureusement nous avons les ressources exceptionnelles qui nous permettent de mettre en action sur une plus grande échelle le principe même de notre Association : entre-aide mutuelle. Il faudrait que vous soyez entièrement convaincues que vous devez vous adresser à nous en cas de crise matérielle ou morale. On vous l'a dit déjà, on vous le dira

encore, on ne vous le dira jamais assez. L'Association fut créée et mise au monde essentiellement dans ce but; n'hésitez donc pas et surtout n'ayez pas de faux amour-propre; vous nous rendrez peut-être au centuple le peu que nous aurons fait pour vous.

Sur les 3.000 francs de bénéfice du bal, nous avons envoyé 2.000 francs à une de nos compagnes en traitement depuis de longues années dans une maison de santé et dont l'état, non plus que la situation matérielle ne se sont améliorés. Nous continuons, grâce à la fête de juin, à entretenir un deuxième lit à la pouponnière de Boulogne, un premier lit étant déjà assuré par les cotisations des élèves du Lycée. Nous continuons aussi à nous intéresser aux Infirmières visiteuses, aux Pupilles de la Nation et au Service de placement de l'Union des Associations.

Nous collaborons toujours étroitement avec la Société de bienfaisance dont l'Assemblée générale a lieu le 12 février à 5 heures. Venez-y nombreuses; en attendant, je puis vous dire que la Vente a donné un total brut de 37.000 francs. Les frais généraux et le produit du comptoir des aveugles une fois déduits, il restera 34.500 francs de bénéfice net. Merci à Geneviève Dentan et Aline Mesnaché qui, malgré leurs occupations multiples, ont bien voulu diriger le comptoir des professeurs et des anciennes, lequel a produit 2.301 francs.

Vous vous rappelez que pendant ces dernières Vacances, l'Association des Etudiantes avait organisé un voyage en Hongrie dans des conditions tout à fait exceptionnelles. Votre compagne, Suzanne Chalufour, vous a dit dans le *Bulletin* d'octobre tout l'intérêt de cette randonnée à laquelle elle a pu prendre part. Nous espérons avoir d'autres occasions de frayer avec l'Association des Etudiantes pour notre plus grand bien réciproque.

Tous les ans un crédit est voté pour l'achat de nouveaux livres; tous les ans ces livres sont achetés et toute l'année notre plus que dévouée bibliothécaire, Alice Noël, vient régulièrement le vendredi de 2 à 4 heures à la bibliothèque. Il ne faut pas qu'elle soit à peu près seule à y venir, et d'autres à sa place auraient depuis longtemps renoncé à ce poste qui n'est pas une sinécure. Souvenez-vous aussi qu'une imprimerie Braille existe au Lycée. « Nous manquons de bras », écrit Mlle Schlessler. Il me semblait pourtant qu'on trouvait toujours des concours au Lycée Molière quand il s'agissait de faire œuvre utile. Que celles qui ont des loisirs ne l'oublient pas: elles seront accueillies avec joie par le trop petit nombre de fidèles.

A propos de fidèles et d'aide, nous devons une mention toute particulière aux concierges du Lycée. Malgré leur service à tous deux, service rendu plus pénible à François par son infirmité, ils nous sont des auxiliaires extrêmement précieux, désintéressés et toujours pleins de bonne volonté. Je les en remercie en votre nom à toutes.

Il est dit que pas une année ne passera sans que nous ayons à déplorer la perte d'un des membres les plus affectueusement attachés à l'A. Madame Condamin, dont beaucoup parmi nous se souviennent alors qu'elle était Mlle Jouenne, est morte au mois d'octobre après une longue maladie, laissant une petite fille de 5 mois dont nous aurons j'espère toujours des nouvelles.

Avant de laisser la parole à notre trésorière, je veux dire encore toute notre gratitude à Mme Thirion-Stoude, à Mlle Plique et à tous nos professeurs dont nous sentons toujours l'appui au moment opportun. Je veux dire aussi à Mlle Bérillon le regret que nous avons à la voir quitter le Lycée et lui assurer que toutes ses élèves, et même celles qui ne l'ont pas été mais qui l'ont connue, garderont d'elle un souvenir aussi affectueux que reconnaissant.

Le rapport de la présidente est fini ; j'espère qu'il ne vous a pas semblé trop, trop long et ennuyeux. En tous cas, songez que vous n'avez eu qu'à l'écouter, qu'elle a dû le rédiger et que vous préférerez encore être à votre place qu'à la sienne.

Rapport de la Trésorière :

Ressources annuelles

1^{re} RECETTES

En caisse au 1 ^{er} janvier 1924.....		2.058 23
Reçu : / 1 cotisation 1926.....	10	
10 — 1925.....	100	
262 — 1924 + 5 fr.....	2.625	
8 — 1923.....	80	
2 — 1922.....	20	
1 — 1921.....	10	
1 cotis. apir. 1923.....	2	2.966 »
30 cotis. asp. 1924 { 16 à 2 fr. 32 ..	} 76	
{ 13 à 3 fr. 39 ..		
{ 1 à 5 fr. 5) ..		
3 cotis. asp. 1925 { 1 à 2 fr.	} 8	
{ 2 à 3 fr.		
A reporter.....		5.024 23

	<i>Report</i>	5.024 23
Frais de recouvrements payés par les sociétaires.....	269 75	} 969 75
Don d'une sociétaire pour l'Association.....	100 »	
Contribution de la Société de Bienfaisance (1923 et 1924).....	600 »	
Intérêts de l'argent placé :		
Rente 3 o/o.....	112 »	} 686 52
Rente 5 o/o 1915.....	150 »	
Rente 5 o/o 1920.....	85 »	
2 obligations Ville de Paris 99.....	14 58	
3 — — 98.....	21 51	
2 — — 94-96.....	14 66	
4 Communales 91.....	35 44	
3 Foncières 95.....	30 84	
5 Bons Crédit National 1922.....	150 »	
2 — — 1923.....	60 »	
Intérêt des titres placés au Crédit Lyonnais.....	4 24	
11 actions Maison des Lycéennes.....	8 25	
Total des Recettes.....		<u>6.680 50</u>

2° DÉPENSES

Bourse de l'Association.....	581 25	
Bourse d'Etudes.....	700 »	
Bulletins et réimpression des Statuts.....	1.858 45	
Cotisation à l'Union des Associations.....	50 »	
Cotisation aux Infirmières Visiteuses.....	50 »	
Prix Solanges Karpelès.....	7 20	
Prix Henriette Stoude.....	35 80	
Prix Marie Dugard.....	49 20	
Dons aux Pupilles de l'Ecole publique.....	200 »	
Livres de Bibliothèque.....	140 65	
Réliure des livres de bibliothèque et frais.....	160 »	
Carnets à souche.....	83 »	
Timbres de quittances.....	55 »	
Frais de poste.....	72 45	
Frais de circulaires.....	10 »	
<u>A reporter</u>		4.053 »

	<i>Report</i>	4.053 »
Frais de recouvrements		159 70
Frais de bureau de la secrétaire		9 25
Don en mémoire de Mlle Milliard		50 »
Gratification aux domestiques		40 »
Don à la Société de Bienfaisance (1/10 des cotisations)		296 60
Versement au fonds de réserve (1/10 des intérêts du capital placé)		68 65
Droit de garde de titres placés au Crédit Lyonnais		20 65
Frais de vacances d'une élève		583 »
	Total des dépenses	5.280 85
	Recettes	6.680 50
En caisse au 1 ^{er} janvier 1925		<u>1.399 65</u>

Fonds de Réserve

RECETTES

En caisse au 1 ^{er} janvier 1924		1.167 93
Reçu : 3 versements Sociétaires perpétuelles		450 »
2 premiers vers ^{ts} > —		175 »
1 deuxième — —		50 »
1/10 des intérêts du capital placé		68 65
	Total	<u>1.911 58</u>

Ressources et dépenses exceptionnelles

1^o RECETTES

Bénéfices du bal		3.000 »
Bénéfices de la fête du Lycée		1.523 »
	Total	<u>4.523 »</u>

2^o DÉPENSES

Secours à une ancienne élève		2.000 »
Subvention à la Pouponnière de Boulogne		1.000 »
Don à l'Office de placement de l'Union		50 »
	Total	3.050 »
	Recettes	<u>4.523 »</u>
Reste sur les ressources exceptionnelles		<u>1.473 »</u>

Projet de budget pour 1925

Recettes à prévoir

En caisse au 1 ^{er} janvier 1925.....	1.399 65
A percevoir : 262 cotisations 1925.....	2.620 »
20 — arriérées.....	200 »
40 — aspirantes.....	120 »
8 abonnements.....	40 »
Participation de la Société de bienfaisance au <i>Bulletin</i>	300 »
Intérêts du capital placé.....	686 »
	<hr/>
Total.....	5.365 65
Reste sur les ressources exceptionnelles de 1924.....	1.473 »
	<hr/>
Total des recettes.....	6.838 65

Dépenses à prévoir

Bourse de l'Association.....	600 »
Bourse d'Etudes.....	700 »
Prêt d'honneur.....	1.500 »
Don à la Société de bienfaisance.....	300 »
Prix Solange Karpelès.....	7 »
Prix Henriette Stoude.....	42 »
Prix Marie Dugard.....	60 »
Don aux Pupilles de l'Ecole publique.....	200 »
Cotisation à l'Union des Associations.....	50 »
Cotisation aux Infirmières visiteuses.....	50 »
Cotisation à la Société des Nations et abonnement au <i>Bulletin</i>	33 »
Gratification aux domestiques.....	50 »
Frais de réunions et circulaires.....	150 »
<i>Bulletins</i>	2.000 »
Frais de poste.....	100 »
Frais de bureau de la secrétaire.....	30 »
Registres.....	25 »
Frais de garde des titres placés au Crédit Lyonnais.....	25 »
Livres de Bibliothèque.....	300 »
Transfert au fonds de réserve.....	68 »
	<hr/>
Total des dépenses prévues.....	6.290 »
Recettes prévues.....	6.838 65
	<hr/>
Excédent de recettes prévues.....	548 65

A l'unanimité sont approuvés les comptes de 1924 et le projet de budget de 1925.

La Présidente donne alors la parole à Mlle Aline Chalufour pour développer devant l'Assemblée générale la proposition *d'adhésion au Groupement universitaire de la Société des Nations* qui figurait à l'ordre du jour :

« Le Groupement universitaire de la Société des Nations a été fondé en 1923 dans le but de faire connaître dans les milieux universitaires l'œuvre de la Société des Nations.

On peut y adhérer personnellement ou par Association en versant une cotisation de 25 francs par an. Des conférences intéressantes, suivies de débats contradictoires où sont signalés les résultats obtenus par la Société des Nations, sont organisées à Paris par le Groupe et publiées dans un Bulletin qui renseigne les adhérents.

Les différents Groupes forment une Fédération.

Le Groupement Universitaire Français fait partie de la Fédération internationale qui a son siège à Genève.

Le Groupement de Paris a son siège 195, rue Saint-Jacques. »

A l'unanimité des sociétaires présentes est voté le principe de l'adhésion de l'Association au Groupement. On vote ensuite à la majorité, l'abonnement de 8 francs par an au *Bulletin mensuel de la Société des Nations*.

Mlle Weil demande, de la part de Mlle Scott, des aides de bonne volonté pour la direction du vestiaire de la Société de bienfaisance dont toute la charge incombe à Mlles M. Romand et M.-L. Georges.

Mlle Françoise Georges se propose pour aider sa sœur et Mlle Hélène Dol veut bien se joindre à elle.

Mme Delzant donne communication de la proposition suggérée par Mme L. Lorilleux (G. Michel), en envoyant son vote pour le renouvellement du Conseil : « Ne serait-il pas possible, dit-elle, d'indiquer dans l'*Annuaire* les titres universitaires ou professions de nos anciennes compagnes, pour que, le cas échéant, on puisse s'adresser à elles plutôt qu'à des inconnues ».

L'idée paraît excellente, et, à ce propos, Mme Delzant demande qu'à l'exemple des A. masculines, on envoie chaque année à nos compagnes des formules imprimées, qu'elles rempliront en indiquant leurs nom, qualités, adresses, et retourneront ensuite à la Secrétaire, qui pourra ainsi éviter beaucoup des erreurs que contient chaque édition de l'*Annuaire*.

Celles d'entre nous qui, par négligence, ne se conformeront pas à cette formalité, ne pourront s'en prendre qu'à elles-mêmes des erreurs faites à leur préjudice.

Avant de procéder au vote pour le renouvellement partiel du Conseil, la Présidente, répondant à quelques observations qui lui sont parvenues, tient à exprimer ses regrets que le bal, fixé en principe en mars, n'ait pu avoir lieu que tout à la fin de ce mois, c'est-à-dire à une date très avancée du Carême. Bien qu'elle se soit occupée de retenir la salle dès le début de novembre, elle n'a pu l'obtenir que pour le 28 mars. L'an prochain on s'arrangera pour que le bal tombe avant le Mardi gras, en traitant la question de location de salle avant les grandes vacances.

Le scrutin est alors ouvert mais le résultat ne pourra en être proclamé immédiatement, une erreur s'étant glissée sur la circulaire envoyée aux sociétaires, erreur d'ailleurs rectifiée dans le *Bulletin*, et par suite de laquelle Mlle Madeleine Romand était portée comme membre sortant à la place de Mlle Hélène Burgaz.

Il faudra écrire aux sociétaires qui, votant par correspondance, ont envoyé leurs suffrages à Mlle Romand et attendre leur réponse pour avoir un résultat définitif et procéder à l'élection du Bureau.

Une plante, envoyée au nom de l'Association, avait été, le matin même, remise à Mlle Bérillon qui, dans une improvisation charmante, remercie Mme la Directrice, Mme Thirion, ses collègues et ses élèves, toutes celles qu'un même sentiment d'affection a groupées pour cette amicale « réunion de famille ».

Allocution de Mlle Lucie Bérillon

MADAME LA DIRECTRICE,

MES CHÈRES COLLÈGUES, CHÈRES ÈLVES,

Après les paroles si bienveillantes et trop élogieuses pour moi de votre Présidente, vous comprendrez mon émotion à me retrouver dans ce cher vieux Lycée, où j'ai passé des heures si douce, grâce aux bontés de Mme la Directrice, à la sympathie de mes collègues, à l'affection de mes élèves.

Toute ma carrière s'est déroulée dans deux lycées seulement : Amiens, où je me trouvais avec Mlle Dreuille, excellente collègue que j'aperçois là-bas, et où j'ai de fidèles élèves que je suis fière de représenter encore à l'Association des Lycéennes ; et Molière, où j'exerçais depuis bientôt vingt-cinq ans.

Ma vocation a pu s'y développer à loisir. Cette vocation date

de loin. A cinq ans, j'avais déjà hâte de sortir de l'école, où j'étais cependant très attentive, pour faire la classe, à la fin de l'après-midi, aux gamins de ma petite ville de Joigny, installés sur le perron du vieux collège. Déjà l'école en plein air !

J'é leur apprenais... à se moucher en cadence, à compter, à répéter les notions acquises le jour même, pratiquant sans le savoir la célèbre maxime : « Le premier devoir de l'homme est de s'instruire ; le second devoir de l'homme est d'instruire les autres ». Ce fut une période heureuse.

Au sortir de l'École normale d'Auxerre, je passai l'examen du brevet. Voyez ma chance ! On me demanda justement : « Avez-vous la vocation ? Comment s'est-elle développée ? » Je racontai simplement ce que vous savez. Cela me sauva la vie, grâce au système des compensations (car je vous avouerai tout bas que ma note d'arithmétique était assez faible).

A 18 ans, on me confiait 92 élèves de 5 à 8 ans, et je me donnais avec joie à leur instruction. Mais ma famille me pressait de me présenter à Sèvres pour devenir professeur. A l'École, élève de la première promotion, je créai les fêtes, devenues de tradition.

Depuis j'ai vu se succéder bien des générations d'élèves. Les premières étaient mes filles, puis leurs enfants, mes petites-filles. Je me suis arrêtée au moment où j'allais devenir grand-mère, et peut-être radoter.

J'ai dû à mes élèves de vives satisfactions, car la vocation satisfaite est une grande source de bonheur. Tâchez de suivre la vôtre, malgré les difficultés, et vous en serez récompensées.

Toute profession apporte ses joies.

Une Italienne, Mme Paola Lombroso, a fait une enquête à propos du bonheur féminin. Sur cent femmes elle en trouve 30 ou 33, un tiers seulement d'heureuses. Ce sont celles qui, mariées, ont connu les joies de la famille, élevé leurs enfants, même quand elles en ont perdu. Alors, me disais-je, quelle place y a-t-il pour nous dans tout cela ?

Mais je vis qu'elle avait dû mettre dans ce premier tiers une Directrice d'institution non mariée. Celle-ci avait passé sa vie au milieu de ses élèves, partageant leurs joies et leurs peines, et s'estimant parfaitement heureuse. Ah ! m'écriai-je, voilà notre lot !

Pour moi « l'enseignement c'est l'amitié » suivant la belle parole de Michelet ! Je me suis efforcée de la réaliser, et beaucoup de mes élèves sont restées mes amies.

Je leur ai donné quelques conseils, bons, je l'espère, pour la direction de la vie. Je leur ai dit bien souvent qu'apprendre ne suffit pas « et qu'avec la science il faut un bon esprit », qu'il faut toujours joindre l'utile à l'agréable, et surtout rester gaies.

Gardez votre belle humeur. La gaieté est le viatique souverain. Mes parents me l'ont transmise en héritage, et je les en remercie.

Ma chère maman, dans sa 90^e année, demeure un modèle de gaieté vaillante. Evidemment le sourire ne peut résoudre des problèmes comme celui de la vie chère ; mais la gaieté permet de s'adapter et de tirer des circonstances le meilleur parti possible.

Pendant la guerre, un gourka (guerrier indien) écrivait sur l'album d'une jeune Française à peu près ceci : « Quand vous souriez, votre sourire gagne ceux qui vous entourent et se transmet de proche en proche jusqu'aux extrémités de la terre ». Toute exagération à part, la gaieté est contagieuse.

Lorsqu'on a une vocation, on est incorrigible. Je n'ai pu renoncer complètement à l'enseignement, et je continue à faire des causeries à l'Ecole de psychologie sur l'optimisme et la préparation au bonheur par l'éducation.

Je veux maintenant, tâche bien douce, vous remercier de m'avoir si joliment fêtée et gâtée.

Il n'était pas besoin du très joli présent de mes collègues pour me rappeler toujours leur accueil fraternel à l'Amicale, si bien nommée et j'ai reçu ce matin un magnifique azalée rose, envoyé par l'Association des Anciennes Elèves, qui met de l'allégresse dans la maison.

Je suis profondément touchée de votre cordiale réception et de votre sympathie si réconfortante.

Je terminerai en répétant à mes chères élèves : gardez la gaieté, restez fortes devant les déceptions inévitables, et, suivant le conseil d'un ancien professeur, le bon poète Francis Fabié :

« Ayez contre la vie, à certains jours méchante,
L'Idéal qui sourit et la Muse qui chante. »

Restez fidèles à vos vieux professeurs qui vous aiment toujours, et quand les hasards heureux de la vie vous les feront rencontrer comme aujourd'hui, vous aurez la preuve de leur affection sincère et de leur souvenir constant.

Je remercie encore très vivement Mlle Plicque d'avoir bien voulu présider cette fête de famille et Mme Thirion d'être revenue pour s'y associer, mes nombreuses collègues et élèves, et leur Présidente si active et si dévouée.

Votre présence à toutes rejouit mon vieux cœur, encore tout jeune, grâce à vous, et je vous dis : « Au revoir ».

Des scrutatrices de bonne volonté aident Mlle Weil au pointage des votes tandis que professeurs et anciennes élèves se groupent autour des tables à thé joliment fleuries. Une atmosphère d'affectueuse cordialité règne dans cette salle où aînées et cadettes, rapprochées par de communs souvenirs et de mutuelles sympathies revivent ensemble pour un court moment les belles heures de leur adolescence.

Réunion du Conseil du 12 février 1925

Le jeudi 12 février, avant l'Assemblée générale de la Société de Bienfaisance, le Conseil s'est réuni en une courte séance pour connaître le résultat définitif des élections et élire son Bureau.

Étaient présentes : Mlles Weil, Bouteille, Belot, Mmes Delzant, Jeangirard, Mlles Hécart, Maury, S. Picard.

Mme Delzant (Andrée Belin), *Mlles Aline Chalufour, Hélène Burgaz, Mme Jeangirard, Mlle Madeleine Courtin*, réunissent le plus grand nombre de voix et sont élues.

Viennent ensuite Mlles Georgette Kauffmann, Ethel Van Deth et Alice Plantivaud.

La présidente annonce la démission de Mlle Germaine Kopp qui va quitter Paris, épousant prochainement un professeur à la Faculté de Lille.

Les membres du Conseil présents envoient leurs plus amicales félicitations et leurs meilleurs vœux de bonheur à Mlle Kopp et lui expriment leurs regrets de la voir quitter le Conseil. Conformément aux statuts elle y sera remplacée par *Mlle Georgette Kauffmann*.

On procède alors à l'élection du Bureau :

Mlles Weil, Romand, Mme Delzant, Mlles Hélène Burgaz, Bouteille sont respectivement réélues présidente, vice-présidente, secrétaire, secrétaire-adjointe et trésorière.

Mlle Germaine Belot, qui a secondé tout cet été Mlle Bouteille pour les recouvrements ainsi que pour les multiples et complexes questions de la trésorerie dont elle s'est occupée si longtemps, sera trésorière adjointe.

Examens

Nous apprenons avec un grand plaisir et une légitime fierté que notre ancienne compagne *Mlle Jeanne Oduier*, reçue 1^{re} à l'École des Chartes, s'est également classée 1^{re} au concours de sortie.

Nous lui envoyons nos plus chaleureuses félicitations. Nous félicitons de même bien vivement *Mlle Thérèse Bernheim* qui a passé avec succès le *Certificat d'Electro-technique générale*.

Nouveaux membres de l'Association

Sociétaires perpétuelles

- Mlles Colette Turpin, 129, rue du Ranelagh, 16^e.
Jane Roussel, 21, rue Théophile-Gautier.
Marguerite Roussel, 21, rue Théophile-Gautier.

Sociétaires

- Mlle Yveline Bloch, 51, rue de l'Assomption, 16^e.
Mme Heyman (Juliette Stodel), 15, boulevard Delessert, 16^e.
Mlle Marguerite Reboul, 47, boulevard Murat, 16^e.

Aspirante

- Evelyne Fayolle, 41, rue Michel-Ange.

Mariages

On nous annonce le mariage de :

- Mlles Renée Durr avec M. Poirier.
Germaine Rémy avec M. Pierre Noury, artiste peintre.
Colette Dreyfus avec M. Paul Ordner.
Lucie Bernot avec M. Roger Andrieu.
Jane Brandt avec M. Pierre Renaud.
Simonne Cutheret avec M. Albert Aureau.
Claire de Ribeaux avec M. René Edighoffen, ingénieur
des Arts et Manufactures.

Nous envoyons à nos compagnes nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

Naissances

Mme Flavien Chamard, ancien professeur au Lycée, et M. Flavien Chamard nous font part de la naissance de leur fille.

Nous apprenons également la naissance de : La fille de M. et Mme de La Marre (Elisabeth Verrier) :

Monique, fille de M. et Mme Louis Omnès-Guillaume (M. Guillaume) ;

Françoise, fille de M. et Mme Teissier (Madeleine Hatté).

Nos meilleures félicitations aux heureux parents.

Décès

Nous apprenons la mort :

de Micheline Lévy, âgée de 3 ans, fille de M. et Mme Henry Lévy (Germaine Schneider) ;

de Colette Lebon, âgée de 2 ans, sœur de Mlle Camille Lebon ;

de M. A. Monniot, chevalier de la Légion d'honneur, professeur honoraire au Lycée Janson-de-Sailly, père de Mlles Marguerite et Jacqueline Monniot ;

de Mme Picamilh, grand'mère de Mlles Elisabeth, Raymonde et Gabrielle Lartigue.

Nous exprimons notre profonde sympathie à nos compagnes cruellement atteintes par des deuils si douloureux.

Fondation en souvenir de Berthe Milliard

Nous sommes heureuses et touchées d'apprendre que Mme Milliard a fondé une bourse pour l'œuvre des Infirmières Visiteuses à laquelle sa chère fille avait donné tout son dévouement. Cette bourse sera décernée chaque année à une infirmière ayant besoin de repos.

Bibliothèque

Notre bibliothécaire, Mlle Alice Noël, continue à assurer le service de la bibliothèque les *vendredis de 2 heures à 4 heures, sauf le dernier où on la trouve de 1 heure à 5 heures.*

2. Société de Bienfaisance

Assemblée générale

Réunions de janvier et de février

L'Assemblée générale de la Société de Bienfaisance a eu lieu le 12 février. Nous avons été heureuses d'y retrouver un assez grand nombre de nos compagnes et aussi d'y voir des délégations de presque toutes les grandes classes du Lycée.

Nous avons procédé, en premier lieu, aux élections. Sont membres sortants en 1925 : Mmes Durckheim, Stein, Koechlin, Bergman, Mlles Weil, Hécart, Scott, Schlessler, Zilliox. Mme Koechlin, très occupée, ne peut se représenter aux élections. En outre, il est impossible à Mme Ozouf (Marianne Brossolette), membre sortant en 1926 seulement, mais éloignée de Paris depuis son mariage, de faire plus longtemps partie du Comité.

Mmes Durckheim et Stein, Mlles Weil, Hécart, Scott, Schlessler, Zilliox, sont réélues à l'unanimité. En remplacement de Mmes Koechlin et Ozouf, sont élues Mmes Jeangirard et Planché (Clotilde Bertrand).

L'élection de Mme Planché soulève une assez importante question. Mme Planché, qui s'intéresse vivement à notre action, et qui vient avec beaucoup de fidélité aux réunions du Cercle Amical pour faire profiter les jeunes filles de ses talents musicaux, nous avait laissé deviner, qu'elle serait désireuse de participer plus activement à la vie de la Société de Bienfaisance et de faire partie du Comité. Nous en sommes tout à fait heureuses et, comme les élections le prouvent, nous accueillons avec empressement notre compagne parmi nous. Seulement, Mme Planché ne fait pas partie de l'Association des Anciennes Elèves. Or, il nous semble que l'Association et la Société de Bienfaisance se tiennent si intimement, et que la Société en particulier bénéficie si fréquemment de l'aide et de l'appui que lui offrent l'Association, qu'il serait désirable que celles qui dirigent l'action de la Société en siégeant dans son Comité soient membres de l'Association des Anciennes Elèves.

Aussi, en même temps que nous exprimons le souhait et l'espoir de compter bientôt Mme Planché parmi ses membres, demandons-nous d'un commun accord qu'à l'avenir, ne puissent

faire partie du Comité de la Société de Bienfaisance que des personnes faisant partie de l'Association des Anciennes Elèves.

Cette question réglée, les membres du Comité se répartissent ainsi :

Membres sortants en 1926 : Mmes Pierre Lévy, Planché, Mlles Brossolette, Burgaz, Feist, Lartigue, Picard, Valério.

Membres sortants en 1927 : Mmes Delzant, Ficquet, Mlles Albert-Petit, M. Bondois, Courtin, Dugard, Maury, Romand.

Membres sortants en 1928 : Mmes Durckheim, Jeangirard, Stein, Mlles Hécart, Schlessier, Scott, Weil, Zilliox.

Le bureau est composé de la façon suivante : *Présidente*, Mlle Maury ; *vice-présidente*, Mlle Romand ; *secrétaire*, Mlle Brossolette (qui remplace sa sœur) ; *trésorière*, Mme Stein.

Nous dressons ensuite la liste des déléguées des grandes classes. Cette liste comprend :

Pour la seconde (Ancienne quatrième) :

Mlles Louise Gaon (Seconde B).

Suzanne Pettavy (Seconde C et D).

Denise Goetschel et Marie-Louise Lazerges (Seconde A).

Pour la première (Ancienne cinquième) :

Mlles Jacqueline Lazard (Première B).

Simone Daniel et Antoinette Graveline (Première C).

Raymonde Lartigue et Antoinette Perrier (Première D).

Eveline Fayolle et Odette Martin (Première A).

Pour la classe de philosophie :

Mlle Geneviève Vivès.

Pour la classe de mathématiques :

Mlles Marguerite Mahler, Simone Lanquetin, Jacqueline Scialom, Simone Boudin.

Nous passons alors à l'examen du bilan de 1924. Le voici :

Bilan pour 1924

RECETTES

Solde ancien	61.965 46
Dons à la Société.....	3.504 30
Contributions des familles.....	1.825 »
Cotisations anciennes élèves.....	328 »
<i>A reporter.....</i>	<u>67.622 76</u>

<i>Report</i>	67.622 76	
Dons de la Mairie	1.400 00	
Vente 1924.....	35.514 25 (1)	
Divers.....	310 00	
Intérêts.....	2.180 55	
Total.....	107.027 56	107.027 56

DÉPENSES

Nourriture.....	1.267 40	
Vêtements et mobilier.....	3.452 45	
Secours de loyer.....	576 05	
Secours en espèces.....	2.961 75	
Participation aux Œuvres.....	930 50	
Arbre de Noël.....	504 75	
Cercle Amical.....	558 00	
Pensions régulières.....	8.192 70	
Colonies de vacances.....	15.651 85	
Divers.....	73 40	
Participation au <i>Bulletin</i>	600 00	
Frais de banque et impôts.....	58 88	
Frais de vente de 1923.....	208 25	
Total.....	35.111 98	35.111 98
Solde à nouveau.....		71.911 58

Détail du solde :

En caisse.....	975 55
En compte courant.....	45.186 03
En dépôt.....	25.750 00
Total.....	71.911 58

Nous constatons avec grand plaisir que le solde de 1924 est plus élevé de 9.916 fr. 12 que celui de 1923, et que, néanmoins, nos dépenses ont dépassé au cours de l'année écoulée celles de l'année précédente de plus de dix mille francs (10.222 fr. 73) ; ces chiffres prouvent à la fois la prospérité financière de la Société et l'extension de son rayon d'action.

Nous remarquons aussi avec joie que, selon l'heureuse tradition de ces dernières années, la vente de 1924 a produit plus encore que celle de 1923 : 34.570 fr. 60 au lieu de 33.890 fr. 20.

(1) Dans ce total sont compris 963 fr. 65 de frais de vente payés en janvier et qui seront à déduire de l'exercice suivant.

Mme Stein a d'ailleurs établi le relevé exact des chiffres d'affaires des divers comptoirs et de frais de vente :

Comptoir n° 1.....	2.479 50	
— 2.....	2.751 »	
— 3.....	936 90	
— 4.....	2.063 60	
— 6.....	1.421 »	
— 7.....	1.920 »	
— 8.....	4.707 20	
— 9.....	1.658 25	
— 10.....	1.363 »	
— 11.....	1.737 »	
— 12.....	1.089 90	
— 13.....	801 85	
— 14.....	6.373 75	
— 16.....	2.189 05	
Buffet.....	4.136 »	
	<hr/>	
Total des recettes.....	35.628 »	35.628 »
Frais :		
Comptoirs loués.....	645 »	
Eclairage.....	8 »	
Blanchissage.....	4 95	
Pourboires.....	50 »	
Lampes électriques.....	40 »	
Cartes.....	309 45	
	<hr/>	
Total.....	1.057 40	1.057 40
Bénéfice net.....		<hr/> 34.570 40

C'est là un résultat qui nous cause beaucoup de joie, et qui ne peut qu'encourager toutes celles qu'intéresse la vie de la Société à donner leur part d'effort pour que soit encore dépassé l'hiver prochain, le bénéfice de la dernière Vente.

*
* *

Un certain nombre de cas intéressants concernant nos familles ont été examinés dans la seconde partie de la réunion.

Mme Ficquet nous avait parlé, voici quelques temps, d'une jeune femme, Mme S., qui, après deux ans et demi de mariage, possède déjà une nombreuse famille : une fillette d'un an et demi, et trois jumeaux de cinq mois. La situation exceptionnellement

difficile de cette jeune maman a suscité dans son entourage de nombreux mouvements de générosité et l'enquête que nous avons menée chez elle ne nous a pas révélé une extrême misère. Cependant il manquait à Mme S. des langes et des couches, dont elle a besoin en nombre considérable. Mlle Picard offre de lui envoyer de vieux draps dans lesquels il est possible de trouver des couches. En outre nous décidons de faire un envoi d'épicerie à Mme S., et de continuer à nous intéresser à sa famille, qui pourra avoir besoin de nous quand les enfants grandiront.

L'état de santé de Daniel H. nous préoccupe vivement. Cet enfant est atteint de troubles nerveux où les médecins croient voir une forme de l'encéphalite léthargique. Il ne peut naturellement plus aller en classe, mais il conserve assez de lucidité et de sensibilité pour se rendre compte de son état, et pour s'en désespérer. En outre, il est désœuvré du matin au soir, étant incapable de se donner à un travail suivi. Aussi il s'ennuie, devient irritable, et rend la vie pénible à ses parents et à ses sœurs. Nous avons cherché un moyen d'occuper ce pauvre petit, à la fois pour lui faire oublier sa misère et pour procurer un peu de tranquillité aux siens. Un appel fait par plusieurs d'entre nous dans leur entourage nous a permis de réunir des gravures, des cartes postales, des illustrations diverses, et Geneviève Maury s'est chargée d'aller montrer à Daniel comment découper ces images et en faire des albums. Il semble que le petit malade s'y soit vivement intéressé et nous croyons utile de continuer à le distraire de la sorte.

Geneviève Maury nous parle ensuite de deux femmes très dignes, la mère et la fille, toutes deux couturières à Boulogne. La mère, infirme, ne peut se déplacer. La fille, à la suite d'une maladie, a conservé la main droite paralysée et ne peut plus coudre. A elles deux, cependant, elles peuvent conserver leur métier, l'une travaillant, l'autre portant l'ouvrage et faisant les essayages. Ces deux femmes, pendant la maladie de la fille ont perdu presque toute leur clientèle et se trouvent dans une gêne des plus pénibles. Elles n'en disent d'ailleurs rien, et c'est indirectement que Geneviève Maury en a eu connaissance. Il ne nous semble pas possible de donner à ces femmes courageuses un simple secours d'argent qui pourrait les froisser sans leur être d'une utilité durable. Le mieux serait de leur trouver du travail, — d'autant plus que, renseignements pris, nous croyons pouvoir affirmer que ce sont des ouvrières très capables —. Aussi, et bien que notre *Bulletin* ne soit nullement destiné à faire de la

réclame, pensons-nous pouvoir recommander tout particulièrement ces personnes à celles de compagnes qui pourraient avoir de l'ouvrage à leur procurer, notamment aux anciennes élèves habitant Boulogne (1).

Mlle Zilliox, qui a fait dans les petites classes une active propagande pour réunir des dons, livres, albums, vêtements, à destination des enfants tuberculeux soignés dans des sanatoria, nous fait savoir que l'œuvre qui s'occupe de ces enfants lui a communiqué le nom de quatre petits malades qui deviennent les filleuls de Mlle Zilliox et des jeunes élèves du Lycée et auxquels nous pourrions nous intéresser si besoin en est.

Mlle Scott nous dit ensuite combien elle a été touchée d'un don qu'elle a reçu récemment de Mme Gooles (Cécile Brill). Notre ancienne camarade s'était beaucoup occupée, il y a deux ans, d'une de nos protégées âgées, Mlle P., qui se trouve dans un grand dénuement. Actuellement en Amérique, Mme Gooles vient d'envoyer à Mlle Scott 200 francs pour payer le loyer de Mlle P. et lui permettre de renouveler sa provision d'épicerie. Nous avons aussitôt disposé de cette somme en faveur de Mlle P., et nous avons été très heureuses de constater combien certaines de nos compagnes, même très loin de Paris, conservent fidèlement le souvenir de la Société de Bienfaisance et de ses protégés.

Enfin nous avons décidé de participer aux frais de déménagement occasionnés à la famille B., — une famille nombreuse, — par son installation à Viroflay ; de donner 100 francs à Mme Vander G. pour acheter une voiture à l'un de ses enfants, malade et obligé de rester allongé ; et de payer la moitié de la pension, soit 150 francs, pour les deux enfants G., malades et menacés de tuberculose, que leurs parents vont envoyer à la campagne.

Cercle Amical

Réunions de janvier et février 1925

Cette première réunion de l'année a été particulièrement attrayante, et nos professeurs, nos jeunes filles, nos anciennes élèves, ont assisté à une après-midi musicale, et ont apprécié le talent de plusieurs artistes.

(1) Voici l'adresse de ces couturières : Mme et Mlle Pelletier, 81, rue de Paris, Boulogne-sur-Seine.

Après la répétition des chœurs, Mme Planché a interprété du Mozart, du Chausson et quelques autres auteurs modernes. Mozart a été particulièrement apprécié par nos jeunes filles qui ont montré une préférence marquée pour la musique plus facile et plus chantante de ce grand musicien.

Son accompagnatrice, Mlle Jeanne Seurre, nous a joué une étude de Chopin très applaudie.

Des morceaux de piano et violon, exécutés par Mlle Suzanne Brossolette, accompagnée par Mlle Gautier, ont été appréciés.

Le goûter, que l'on aurait peut-être oublié pour la musique, a été un agréable intermède, après lequel on s'est préparé à danser.

Les « tapeuses » se succèdent, ... les danses aussi, pour faire diversion, quelques anciennes organisent la danse de « la mer agitée », autrement dit « la danse des chaises », qui a eu beaucoup d'amateurs et a permis à celles que la « vraie » danse effraye, de s'amuser aussi.

Après le dernier « one-step » on se sépare, sur le plaisir de cette réunion.



En février, nous avons encore eu la chance d'avoir de la musique, grâce à Mme Planché et Mlle Seurre, assez aimables pour venir consacrer chaque mois au Cercle un peu de leur temps. Mme Planché nous chanta « La Procéssion », de César Franck, et « Le Noyer », de Shumann ; Mlle J. Seurre, sur le mauvais piano de l'A., voulut bien nous jouer quelques fragments de « l'Arlésienne ». Toutes deux eurent du succès auprès de nos jeunes filles, toujours heureuses d'entendre de la musique.

Après le goûter, une petite discussion s'engagea sur la manière de comprendre le plaisir. Plusieurs de nos jeunes amies donnèrent leur avis : les unes préfèrent le théâtre, d'autres la danse, la toilette, d'autres aiment jouer la comédie ; quelques-unes, gentiment, dirent qu'elles aimeraient bien venir au Cercle. Mais toutes furent d'accord pour déclarer avec Mlle Scott que c'était encore le travail qui donnait le plus grand plaisir.

Nous avons été contentes de voir revenir parmi nous une ancienne jeune fille du Cercle, maintenant maman d'une gentille petite fille de huit mois, qu'elle a été heureuse de nous amener.

Quelques tours de danse avec L. Lévy au piano et « la danse des chaises », conduite avec tout l'entrain possible par H. Dol, terminèrent cette agréable journée.

3. Notes et Informations

Enquête sur la condition et les aspirations des jeunes filles d'aujourd'hui

On a pensé que les jeunes filles auraient peut-être leur mot à dire sur la condition qui leur est faite actuellement sur leurs aspirations ; c'est pourquoi un périodique a ouvert une enquête et pose les questions suivantes :

I. — Que pensent les jeunes filles d'aujourd'hui de la situation matérielle, sociale, ou morale qui leur est faite et comment en envisagent-elles l'amélioration ?

II. — Conçoivent-elles leur préparation à la vie, leur éducation tout à fait libérale ou soumise à la contrainte ancienne ?

III. — Le mariage leur semble-t-il devoir comporter la subordination de la femme à l'homme ou l'égalité des droits ?

IV. — Que pensent-elles de l'égalité conquise par l'exercice d'une profession dans le mariage ?

V. — Que pensent-elles de ce qu'on dénomme le « féminisme » et de leur accès à la politique ?

VI. — Quels sont leurs occupations, leurs livres préférés et dans quel sens — croyantes ou non — paraissent-elles diriger leur vie intérieure ?

Il n'est pas indispensable de répondre à toutes les questions ; mais il serait intéressant au point de vue documentaire que nos compagnes, qui par leur culture, représentent une élite, fissent connaître leur opinion sur quelques-uns de ces points.

Pour que l'enquête présente toute sa portée il serait désirable d'indiquer son âge et sa profession (1). — Adresser les réponses soit à M. G. Truc, 5 rue Guy-de-la-Brosse, Paris, 5^e, avant le 1^{er} mai 1925, soit à Mlle Dugard 26 bis, rue La Fontaine, Paris XVI^e ou à la Secrétaire de l'Association.

(1) Il n'est pas nécessaire de signer.

L'Imprimerie Braille

Dès la fin de la guerre, on eut l'idée de créer au Lycée Molière une petite Imprimerie Braille.

Grâce à l'hospitalité que Mme la Directrice nous accorda, Mlles Schlessler, R. Bergmann, et notre si regrettée Mme Legent, alors Marg. Fournès, mirent l'œuvre sur pied ; quelques objets de première nécessité : presse, composteurs, nous furent donnés par la Société du « Livre de l'Aveugle ». C'est ainsi que fut fondée la « Salle Braille » du Lycée Molière.

Depuis 1919, notre imprimerie n'a fait que s'accroître. A Mlle Schlessler, toujours si dévouée ; aux ouvrières de la première heure : R. Bergmann, M. Albert-Petit, L. Lévy et E. Van Deth, qui furent fidèles tant que d'autres occupations ne les prirent pas entièrement, sont venues se joindre d'autres anciennes : G. Belot, H. Burgaz, S. Roger, G. Kauffmann et J. Cadet. Depuis cette année, nous avons H. Dol, C. Guichard, J. Mady et même la maman d'une élève de 1^{re}.

Miss Lawrence, amie de Mme Kœchlin (R. Bergmann), H. Rott et A. Noël, ne pouvant venir au Lycée, travaillent chez elles.

Depuis le 19 avril 1920, nous avons déjà livré à la « Société d'impression et de reliure du Livre de l'Aveugle » beaucoup de volumes imprimés et reliés à Molière : « Les Caractères » de la Bruyère, en 12 volumes ; Quelques épisodes de « Servitude et Grandeur militaires » de Vigny, en 2 volumes ; « La Vie simple » de Wagner, en 5 volumes ; « La Nuit des Rois » de Shakespeare, en 3 volumes ; « L'Avare » de Molière, en 3 volumes. Et nous imprimons en ce moment « Scènes et épisodes de l'Histoire nationale » de Seignobos, en 12 volumes. Nous avons fait aussi un catalogue en 2 volumes que nous avait demandé la « Société d'impression et de reliure du Livre de l'Aveugle ». Sauf ce catalogue qui a été tiré à 100 exemplaires, nous tirons chaque volume à 35 exemplaires ; ce qui fait que l'Imprimerie Braille du Lycée Molière a déjà fourni plus de 1.000 volumes.

C'est un beau résultat, mais il faudrait que nous puissions faire encore mieux ; c'est pourquoi nous venons ici demander des aides. Que toutes celles qui ont des loisirs pensent un peu à la « Salle Braille » ; elles sont toujours sûres d'être bien accueillies le mardi après-midi et le mercredi matin par Mlle Schlessler qui nous dirige si activement ; nous la remercions ici bien vivement. Si nous avons de nouvelles adhérentes, il serait facile de créer

de nouvelles équipes, la « Salle Braille » étant libre toutes les après-midi. S. Roger, le mercredi matin ; G. Belot et G. Kauffmann le mardi après-midi, seront heureuses d'aider Mlle Schlessen à initier les nouvelles venues. Nous imprimons par le système Vaughan et le système Garin, tous deux très simples. Nous pouvons acheter tout ce dont nous avons besoin, et même aider la famille d'un aveugle, grâce au bénéfice que nous procure chaque année notre comptoir à la Vente de Charité.

D'après ce petit aperçu (bien incomplet d'ailleurs), vous voyez que l'Imprimerie Braille fonctionne assez régulièrement. Mais pour que nous soulagions encore plus la souffrance de ces infortunés que sont les aveugles, nous avons besoin de renfort.

Allons ! un bon mouvement ! Pour que Molière garde sa place parmi les autres lycées, que toutes les Anciennes qui le peuvent, et il y en a certainement, viennent travailler à la « Salle Braille ».

G. K.

Coopérative de travail des Etudiants

Foyer International, 93, Boulevard Saint-Michel

Beaucoup d'Etudiants et d'Etudiantes sont obligés de gagner leur vie ou, tout au moins, de se procurer un supplément de ressources, soit en donnant des leçons, soit en accomplissant divers travaux.

Le « Foyer International » assure un service de placement, mais les demandes dépassant les offres, il a créé la *Coopérative de Travail* dans le but d'assurer l'exécution et la vente d'objets confectionnés par les Etudiants.

Broderies Françaises, Russes, Serbes, Roumaines : batik, blouses, objets pour dames, enfants, travaux d'art, photographie, atelier de reliure. Dépôt et Vente permanent à « Arts et Œuvres », 5, rue du Colisée.

Permanence et vente directe au *Foyers des Etudiants*, 93, Boulevard Saint-Michel — le samedi de 4 à 6.

Rappelons que notre compagne, Mlle Abragam, fait partie du Comité de travail du Foyer International.

Fédération Internationale des femmes diplômées des Universités

Cette Fédération, qui groupe actuellement 20 Sociétés nationales représentant un total de 28.000 membres cotisants, pour faciliter les relations internationales, encourage de toutes manières les échanges de professeurs et d'étudiantes, les bourses et les visites internationales.

Des clubs sont projetés dans certains pays ; ils fonctionnent déjà à Washington, à Paris, à Londres, à Bruxelles.

Tout membre d'une Association faisant partie de la Fédération est assuré qu'il trouvera dans le pays où le conduira ses études, l'aide intellectuelle et morale, la sympathie intelligente de ses collègues.

Ces voyages sont facilités par les Bourses d'Etudes et les Prix que décerne la Fédération auxquels s'ajoutent les bourses offertes par les différentes Associations nationales.

La Fédération canadienne, par exemple, envoie chaque année un de ses membres en Europe, alternativement en France et en Angleterre ; le collège Wellesley a offert, en 1923, une bourse d'études à Paris à une jeune Française, originaire des régions dévastées ; la Fédération américaine offre cinq demi-bourses de pension au Club de Paris à des étudiantes françaises ; la Fédération britannique vient d'offrir à cinq pays, dont la France, une Bourse de Cours de Vacances terminés par un séjour de deux semaines à la campagne dans une famille anglaise ; l'Association française, dont les ressources sont si modestes, a eu la satisfaction, grâce à la générosité d'un de ses membres, d'offrir une Bourse de Cours de Vacances, à la Maison des Etudiantes, à une étudiante écossaise. Nous ne pouvons énumérer toutes ces bourses dont beaucoup permettent à des Européennes de passer un an dans une université américaine ; la Fédération Internationale, qui a offert une importante Bourse de séjour à l'étranger en 1922 et en 1923, a décidé, au Congrès tenu en juillet 1924, à Kristiania, d'instituer un fonds de un million de dollars dont les revenus serviront à alimenter de nouvelles Bourses.

L'Association Française créée en 1920, qui fait partie de la Fédération depuis 1920, a son siège à Paris, 4, rue de Chevreuse, 6^e, à l'American University Women's Club. Ce club, de même que la Maison des Etudiantes, 214, boulevard Raspail, Paris, 14^e, est ouvert aux membres de la Fédération.

L'Association Française tient à Paris des réunions mensuelles auxquelles les membres de la Fédération sont accueillis. Elle a reçu une bourse de vacances pour une étudiante française à Londres et a offert une bourse de vacances à une étudiante écossaise à Paris.

La Section de Lyon (39, rue Raulin, Lyon) met son siège à la disposition des membres de la Fédération de passage à Lyon.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à la secrétaire Mlle M. Bonnet, 4, rue de Chevreuse, 6^e.

Entraide des Femmes françaises

Œuvre des Pouponnières universitaires

(reconnue d'utilité publique)

SIÈGE SOCIAL : 99, rue de Prony, PARIS (17^e)

Téléphone : Wagram 05-513

Enseignement de la Puériculture

5^e ANNÉE (1924-1925)

L'entraide des Femmes Françaises dont le but est de protéger la première enfance et de combattre la mortalité infantile, a organisé depuis 1920, des

Cours et Stages de Puériculture

à l'usage des jeunes filles désireuses d'étudier et de connaître l'art de bien soigner un poupon.

OUVROIR

Les jeunes filles qui désirent travailler à la layette des bébés pourront prendre part aux réunions de couture du lundi, où un accueil tout amical leur est réservé.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser 99, rue de Prony, de préférence les lundi et vendredi de 14 à 17 heures.

STAGES

Après les cours, les jeunes filles sont admises comme stagiaires à l'une des Pouponnières de l'Entraide, où un enseignement pratique leur est donné par le Docteur au pied du berceau. Un

bébé sain et bien portant leur est confié deux ou trois matinées par semaine : elles suivent ainsi l'évolution du Tout Petit dans toutes les phases de la première année, et en lui donnant les soins de la maman absente, elles se préparent à leur future tâche maternelle.

Le stage n'est autorisé qu'après un examen subi avec succès à la fin du Cours.

Toutefois les élèves ayant déjà suivi des Cours de Puériculture dans un établissement similaire sont admises à faire un stage à la Pouponnière après avoir subi l'examen de l'Entr'aide.

Maison de repos sur la Côte d'Azur pour Enfants délicats

Mme Maximilien Lévy (Sophie Bernheim) nous communique l'adresse de la villa « Les Oiseaux », située à Juan-Les-Pins (Alpes-Maritimes), où se trouve si bien sa fille Denise.

Elle pense rendre service en faisant connaître par la voie du *Bulletin*, cette maison de repos qu'elle peut recommander en toute conscience. Elle est à la disposition de toute personne qui voudrait des renseignements complémentaires sur « Les Oiseaux ».

* *

La directrice, Mme Gauthier, reçoit un nombre limité d'enfants délicats ayant besoin de repos et de grand air.

Les garçons de 4 à 12 ans ; les fillettes de 4 à 15 ans.

Aucun contagieux n'est admis.

Saison d'hiver et d'été. Prix de 20 à 25 francs.

* *

La Maison, entourée d'un jardin, est située à 100 mètres des bois de pins et du bord de mer, à l'abri des vents et des poussières.

Bain de mer et de soleil.

À propos des poèmes de Madeleine Michel-Briand

Nous avons publié dans l'avant-dernier numéro du *Bulletin*, quelques fragments des Poèmes de Madeleine Michel-Briand, récemment parus en librairie.

Nous sommes heureuses de voir combien ils sont aimés et admirés ; voici comment les apprécie le critique de la *France Nouvelle* :

MADELEINE MICHEL-BRIAND (*Les Presses Universitaires de France*, 1924.)

La pure sobriété de la forme, la simplicité et la justesse des images, la souplesse du rythme docile à suivre les mouvements de la pensée et des émotions, voilà bien des qualités qui passent pour être le signe de la maîtrise plutôt que le signe de la jeunesse.

Et pourtant ces poèmes sont l'œuvre d'une très jeune fille qui a écrit entre 15 et 24 ans. Doucement, elle a livré la confiance de ces moments incertains où l'espoir bienveillant se mêle à la déception, où l'esprit trop clairvoyant fait douter d'une impression heureuse. Elle a dit ses heures de morne ennui et ses heures rayonnantes. Jamais d'amertume ni de total désespoir : au « Pays des Malchanceux » règne le rêve.

• : ❶ : •

Le Gérant : A. COUËSLANT.

CAHORS, IMP. COUËSLANT (*Personnel intéressé*). — 30.558